

Charte de valeurs et d'engagement préalable au parcours de subventions

Version mai 2024



Charte pour un engagement dans la réduction de l'utilisation d'eau potable pour l'arrosage des terrains de sport

Le changement climatique, marqué par une augmentation des températures, de l'évapotranspiration et de la sécheresse des sols, ainsi qu'une modification de la répartition des pluies, entraîne pour les terrains de sport, un recours plus systématique à l'arrosage. Cependant, le débit des cours d'eau en période estivale dans certaines régions questionne la pratique de l'arrosage pour satisfaire ces besoins, surtout dans un contexte d'accroissement de la population.

Face à ce déséquilibre croissant entre ressources et usages, nous, signataire de la présente charte, nous nous engageons dans une démarche de gestion de l'eau d'arrosage raisonnée et efficace pour allier préservation des ressources en eau et maintien de la qualité et de la sécurité des surfaces de jeu.

En vue de réduire fortement l'usage de l'eau potable pour l'arrosage des terrains de sport, nous, acteurs et actrices de la gestion des terrains de sports, devons modifier notre façon de travailler pour intégrer pleinement cet enjeu dans l'exploitation de nos équipements.

Tel est l'objet de la présente charte. Nous invitons donc la profession à :

1. **Sensibiliser** : Nous nous engageons à œuvrer à la sensibilisation de notre communauté sur l'importance de l'eau potable et la nécessité de la préserver en adoptant des pratiques d'arrosage responsables.
2. **Planifier** : Nous nous engageons à mettre en place un plan d'arrosage efficace et responsable, en tenant compte des besoins des végétaux, des conditions climatiques et de l'évaporation de l'eau.
3. **Utiliser ce commun de façon responsable** : Nous nous engageons à n'utiliser que la quantité d'eau nécessaire lors de l'arrosage, en évitant le gaspillage inutile par pertes, débordements ou écoulements excessifs.
4. **Récupérer et réutiliser** : Nous nous engageons à récupérer et à réutiliser l'eau de pluie autant que possible pour l'arrosage, afin de réduire notre dépendance à l'eau potable.
5. **Utiliser des technologies appropriées** : Nous nous engageons à explorer et à utiliser des technologies d'irrigation efficaces, qui permettent une utilisation précise et ciblée de l'eau sans gaspillage et en quantité moindre.
6. **Entretenir le matériel** : Nous nous engageons à entretenir régulièrement notre matériel d'arrosage pour éviter les fuites et les pertes d'eau inutiles.
7. **Partager des connaissances** : Nous nous engageons à partager nos connaissances et nos bonnes pratiques en matière d'économie d'eau lors de l'arrosage avec notre communauté, afin de promouvoir une utilisation responsable de cette ressource précieuse.
8. **Surveiller et réduire la consommation** : Nous nous engageons à surveiller régulièrement notre consommation d'eau lors de l'arrosage et à mettre en place des mesures visant à réduire cette consommation lorsque cela est possible.
9. **Encourager l'utilisation d'eau non potable** : Nous nous engageons à encourager l'utilisation d'eau non potable, telle que l'eau de pluie ou les eaux grises, pour l'arrosage, afin de réduire notre empreinte environnementale.
10. **Nous responsabiliser et nous engager** : Nous nous engageons à être responsables de notre empreinte hydrique individuelle et collective, et à continuer à rechercher des moyens innovants pour économiser et préserver l'eau potable lors de l'arrosage.

Le à

Signature